

D 26-07 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA PARTICIPATION D'UN EQUIPAGE AU GRAND RAID « 4L TROPHY » 2026. Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	<p>L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u></p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI et Antoine ARIF, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u></p> <p>Patrick BARBA : pouvoir donné à Elisabeth LEGRAND Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Patrick BLOSSÉ : pouvoir donné à ARIF</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Laurent LAEMLÉ présente aux membres du conseil municipal le dossier de sponsoring adressé par Mathilde AZAM et Baptiste FARCY pour participer au financement de leur participation au grand raid « 4L TROPHY » du 18 février au 1^{er} mars 2026.

Ce rallye étudiant qui traverse la France, l'Espagne et le Maroc, a pour but d'acheminer des fournitures scolaires dans des zones isolées du désert. Cet équipage a déjà quelques sponsors, et soutien l'EFS afin de sensibiliser les gens au don du sang et de leur faire profiter de la visibilité de l'événement.

Au-delà de l'aventure humaine, le 4L Trophy est un véritable projet entrepreneurial : chaque équipage doit réunir des partenaires et des sponsors, idéalement de chez lui, pour financer sa participation. En retour, les 2 membres d'équipage organiseront une collecte de sang clé en main, une visibilité positive (logo sur la 4L), et une mise en avant dédiée dans ses communications.

Mathilde AZAM, originaire de Houlgate, déclare : « je serai très heureuse de mettre ma commune en avant dans ce projet. Le rallye étant relayé par de nombreux médias et disposant également d'une grande visibilité sur les réseaux sociaux et au sein de la communauté étudiante, ce serait un honneur qu'Houlgate y soit présente ».

Laurent LAEMLÉ informe de l'avis favorable des membres de la CATAc et propose d'approuver le versement d'une subvention de 500 €,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité,

- D'approuver le versement d'une subvention de 500 € au profit de l'équipage « Mathilde AZAM et Baptiste FARCY » pour leur participation à l'édition 2026 du raid « 4L TROPHY » ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes.

Acte n° 00000000000000000000000000000000
014-211403381-20260123-D26-07-DE
Date de télétransmission : 23/01/2026
Date de réception préfecture : 23/01/2026



Olivier COLIN,
Maire.